

## S. JEANNE D'ARC

*Dimanche 12 mai 2024*

Il arrive parfois que l'Église et l'État marchent la main dans la main, et pas seulement dans le cadre de redoutables théocraties. Ce fut le cas, un instant, au lendemain de la Première Guerre mondiale sous l'improbable casaque de la III<sup>e</sup> République et de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques. La canonisation de Jeanne d'Arc en 1920 conduisit à l'instauration d'une fête civile, le 8 mai, commémorant la délivrance d'Orléans, tandis que l'Église de France fixait au dimanche suivant la solennité liturgique de la sainte de la patrie. Moment fugace d'unanimité qui faisait suite au destin contrasté de la bergère de Domrémy, condamnée et brûlée en 1431 par un tribunal d'Eglise, réhabilitée en 1456, à l'aube des Temps modernes, par un autre tribunal, sur ordre de celui qui lui devait sa couronne, Charles VII. Contraste qui perdura : sainte ou sorcière. La littérature s'en fit le reflet. Après le portrait à charge du *Henri VI* de Shakespeare – mais après tout il était anglais – il y a celui un peu plat de Schiller dans la *Pucelle d'Orléans*, pour ne pas parler des railleries des Philosophes des Lumières, Voltaire en tête. D'autres ont su mieux cerner le mystère de cette figure extraordinaire : un Péguy par exemple. Les textes liturgiques de sa fête y font écho. L'antienne d'offertoire la compare à Judith, dont le courage fit le salut de son peuple tandis que l'épître – qu'il faudrait relire en entier – prophétise presque pas à pas ce que sera la mission de Jeanne auprès du Dauphin et du royaume. L'évangile nous invite, lui, à porter notre croix, cette croix qu'au terme de son chemin Jeanne embrassera sur le bûcher avant de mourir en prononçant le Nom de Jésus.

Je voudrais revenir sur la figure exceptionnelle de Jeanne, documentée historiquement grâce aux minutes des deux procès, sous la conduite d'un successeur de Benoît XV qui la canonisa et de Pie XI qui en fit la patronne secondaire de la France à l'instar de l'une de ses plus ferventes admiratrices, Thérèse de l'Enfant-Jésus. Ce successeur, c'est Benoît XVI, qui lui a consacré une catéchèse en 2011.

Il commence par la resituer dans son temps, marqué par des calamités sans nom, aussi bien profanes que religieuses. « L'Église, à cette époque, disait-il, vivait la crise profonde du grand schisme d'Occident. Lorsque Catherine de Sienne meurt, en 1380, il y a un Pape et un Antipape ; quand Jeanne naît en 1412, il y a un Pape et deux Antipapes. Avec ce déchirement à l'intérieur de l'Église, des guerres fratricides continuelles divisent les peuples chrétiens d'Europe, la plus dramatique d'entre elles étant l'interminable *Guerre de cent ans* entre la France et l'Angleterre ».

Eduquée religieusement par ses parents qui lui transmettent la dévotion au Nom de Jésus répandue à travers l'Europe par les franciscains sous l'influence de S. Bernardin de Sienne, Jeanne développe une spiritualité profondément christocentrique et mariale qu'accompagne une grande charité et compassion envers les pauvres, les malades et les souffrants, dans le contexte dramatique de la guerre. C'est alors que survient sa mission. « Sa réponse immédiate, son oui, est le vœu de virginité, avec un nouvel engagement dans la vie sacramentelle et dans la prière : participation quotidienne à la Messe, confession et communion fréquentes, longs temps de prière devant le Crucifix ou l'image de la Vierge. La compassion et l'engagement de la jeune fille face à la souffrance de son peuple sont encore renforcés par son rapport mystique avec Dieu. L'un des aspects les plus originaux de sa sainteté est précisément ce lien entre l'expérience mystique et la mission politique. Après les années de vie cachée et de maturation intérieure s'ensuivent les deux brèves mais intenses années de sa vie publique : une année d'action et une année de passion ».

De cette année d'action, qui commence en mai 1429, Benoît XVI retient la lettre qu'elle dicta au roi d'Angleterre lors du siège d'Orléans. « Sa proposition est une véritable paix dans la justice entre les deux peuples chrétiens, à la lumière des noms de Jésus et de Marie ». Sa proposition rejetée, Jeanne est contrainte au combat. Quelques mois plus tard elle fait sacrer à Reims le Dauphin Charles. Puis vient l'année de sa passion, en mai 1430, lorsqu'elle est capturée à Compiègne. C'est alors que se joue le procès en condamnation. Benoît XVI relève « qu'en réalité il est entièrement guidé par un groupe de théologiens de la célèbre université de Paris. Ce sont des ecclésiastiques français qui, ayant fait un choix politique opposé à celui de Jeanne, ont un jugement négatif sur sa personne et sur sa mission. A la différence des saints théologiens qui avaient illuminé cette même université, comme S. Bonaventure ou S. Thomas d'Aquin, ces juges sont des théologiens auxquels manquent la charité et l'humilité pour voir chez cette jeune fille l'action de Dieu. Viennent alors à l'esprit ces paroles de Jésus : les mystères de Dieu sont révélés aux tout-petits alors qu'ils restent cachés aux sages et aux savants qui n'ont pas d'humilité. Ainsi, les juges de Jeanne sont radicalement incapables de la comprendre, de voir la beauté de son âme ».

Jeanne meurt le 30 mai 1431 en regardant Jésus Crucifié et en prononçant plusieurs fois et à haute voix le Nom de Jésus. Benoît XVI commente : « le Nom de Jésus était comme le souffle incessant de son âme, comme le battement de son cœur, le centre de toute sa vie. Elle avait compris que l'Amour embrasse toute la réalité de Dieu et de l'homme, du ciel et de la terre, de l'Église et du monde. Jésus est toujours à la première place dans sa vie, selon sa belle expression *Notre Seigneur premier servi*. L'aimer signifie toujours obéir à sa volonté. Avec le vœu de virginité, Jeanne consacre de manière exclusive toute sa personne à l'unique Amour de Jésus. Notre sainte vit la prière sous la forme d'un dialogue permanent avec le Seigneur, qui illumine également son dialogue avec les juges et les puissants. Jésus est contemplé par Jeanne comme le *Roi du Ciel et de la Terre*. Ainsi, sur son étendard, Jeanne fait peindre l'image de Notre Seigneur tenant le monde, icône de sa mission politique. La libération de son peuple est une œuvre de justice humaine, que Jeanne accomplit dans la charité, par amour de Jésus. Elle est un bel exemple de sainteté pour les laïcs engagés dans la vie politique. La foi est la lumière qui guide chaque choix, comme en témoignera un siècle plus tard un autre grand saint, l'anglais Thomas More. En Jésus, Jeanne contemple également toute la réalité de l'Église, l'Église triomphante du Ciel comme l'Église militante de la terre. Ce qui est vraiment héroïque dans le contexte du procès de condamnation : dans l'Amour de Jésus, Jeanne trouve la force d'aimer l'Église jusqu'à la fin, même au moment de sa condamnation ».

Benoît XVI avait rapproché Jeanne d'Arc de Catherine de Sienne : « Ce sont en effet deux jeunes femmes du peuple, laïques et consacrées dans la virginité ; deux mystiques engagées non dans le cloître, mais dans la réalité la plus dramatique de l'Église et du monde de leur temps. Ce sont peut-être les figures les plus caractéristiques de ces *femmes fortes* qui, à la fin du Moyen Âge, portèrent sans peur la grande lumière de l'évangile dans les complexes événements de l'histoire. Nous pourrions les rapprocher des saintes femmes qui restèrent au Calvaire, à côté de Jésus crucifié et de Marie, tandis que les Apôtres avaient fui et que Pierre lui-même l'avait renié trois fois ». Et Benoît XVI de conclure : « S. Jeanne d'Arc nous invite à un haut degré de vie chrétienne : faire de la prière le fil conducteur de nos journées ; avoir pleinement confiance en accomplissant la volonté de Dieu, quelle qu'elle soit ; vivre la charité sans limite, avec impartialité, et en puisant, comme elle, dans l'Amour de Jésus un profond amour pour l'Église ».